

**à renvoyer à :**

AGI-SON c/o ProdiSS  
23 bd des Capucines 75002 Paris  
lundi 21 avril dernier délai

Je me pré-inscris à la "Formation de formateurs"  
du 19 au 23 mai 2008 et demande à être pris en charge  
par mon Organisme Paritaire Collecteur Agréé  
Nom de l'OPCA (Afdas, Uniformation, Cnfpst, etc...) :  
auquel moi ou mon employeur adhère :

.....

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Adresse personnelle .....

.....

Code postal .....

Ville .....

Téléphone .....

e.mail .....

**Renseignements concernant votre entreprise :**

Nom de structure .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Téléphone .....

Code APE ..... Siret .....

Contact administratif .....

Téléphone .....

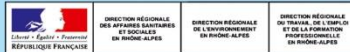
e.mail .....

*"Conformément à la loi n°78-17 du 06/01/78, art 27, nous vous informons que les données ci-dessus seront automatisées et que vous pourrez les rectifier à tout moment."*



**Cette "Formation de formateurs" est organisée par**  
AGI-SON, l'AMDRA et l'APEJS dans le cadre du Dispositif de prévention  
des risques auditifs en Rhône-Alpes.  
Renseignements : AGI-SON / 01 42 65 73 21  
info@agi-son.org ou sur le site [www.agi-son.org](http://www.agi-son.org)

En partenariat avec le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports  
et de la Vie Associative, le Ministère de la Culture et de la Communication,  
la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle  
Rhône-Alpes et le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz.



Rhône-Alpes



**FORMATION DE FORMATEURS  
GESTION SONORE ET PRÉVENTION  
DANS LE SPECTACLE VIVANT**

Du 19 au 23 MAI 2008 à LYON et VILLEURBANNE (69)

**PRÉVENTION  
DES RISQUES**

**AUDITIFS**



**MUSIQUES**

**AMPLIFIÉES**

## OBJECTIFS

- Qualifier des intervenants du champ de la formation à la problématique de la gestion sonore dans le spectacle vivant.
- Permettre aux professionnels de la formation de s'approprier les valeurs liées à une gestion sonore conciliant respect de l'environnement, protection de l'audition et maintien des conditions d'exercice artistique, culturel et technique de la pratique musicale.



## FORMATION DE FORMATEURS : GESTION SONORE ET PRÉVENTION DES RISQUES AUDITIFS DANS LE SPECTACLE VIVANT

Du 19 au 23 MAI 2008 à LYON et VILLEURBANNE (69)

### CONTEXTE

- Depuis dix ans, la protection de l'audition et la prise en compte des nuisances sonores sont devenus des enjeux professionnels complexes nécessitant une forte responsabilisation des professionnels de la musique.
- Malgré les efforts entrepris, il reste encore une forte méconnaissance de la problématique et de sa prévention. Plus spécifiquement, les formations initiales et continues du spectacle vivant n'intègrent pas assez de contenus de gestion sonore.
- Peu de formateurs sont suffisamment qualifiés pour délivrer un enseignement transversal, mêlant aspects artistiques et culturels, techniques, médicaux, juridiques et de prévention.

### CONTENUS ET DÉROULEMENT

- **Lundi 19 mai 2008**  
Accueil des stagiaires, présentation de la formation : objectifs, enjeux, déroulement.  
  
"Musiques actuelles et volume sonore (histoire, comportements et pratiques)"  
*Intervenant : Gaby Bizien.*
- **Mardi 20 mai 2008**  
"Outils et techniques appliqués à la gestion sonore (mesures, systèmes de diffusion, isolation, accompagnement...)"  
*Intervenant : Maurice Auffret le matin et Paul Massiani l'après-midi.*
- **Mercredi 21 mai 2008**  
"Physiologie de l'oreille, traumatismes et gestion du risque auditif."  
*Intervenant : Sylvain Néron, ORL.*
- **Judi 22 mai 2008**  
"La réglementation en matière de gestion sonore de la diffusion musicale : état des lieux, conséquences et perspectives."  
*Intervenant : Simon Codet-Boisse.*
  
- "Pédagogie de la prévention"  
*Intervenant : Diane Boesch.*

- **Vendredi 23 mai 2008**  
"Éléments de gestion concrète du risque."  
*Intervenants : Francis Réveillère, Fabrice Perez et Simon Codet-Boisse.*

### BILAN DE LA FORMATION

### PUBLICS CONCERNÉS

- Responsables pédagogiques et intervenants réguliers des organismes de formation du spectacle vivant.
- Sonorisateurs, ORL, acousticiens, acteurs de la prévention et du contrôle...

**NOMBRE DE PLACES LIMITÉ À 25**

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Coût de la formation : 200 euros.**  
Des dispositifs de prise en charge (dont OPCA : Afdas, Uniformation, Cnft, etc...) existent : *nous consulter.*
- Envoyez le bulletin de pré-inscription joint accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation.
- Les dossiers doivent être retournés pour le lundi 21 avril dernier délai à l'adresse suivante : **AGI-SON, c/o Prodiss, 23 boulevard des Capucines 75002 Paris.**
- Sélection des candidats et validation des inscriptions le 25 avril 08.
- Vous recevrez par courrier la confirmation de votre inscription.
- En cas de nombre insuffisant de candidats, nous nous réservons le droit d'annuler la formation.
- Renseignements : **AGI-SON / 01 42 65 73 21**  
[info@agi-son.org](mailto:info@agi-son.org) ou sur le site [www.agi-son.org](http://www.agi-son.org)

